



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Circonscription de
Châteauneuf en Thymerais**

Conseil d'école n°1

Ecole : A La Claire Fontaine FONTAINE-LA-GUYON

Date et horaires du conseil : mardi 14 octobre 2025 18h-20h

Présents et qualité :

Cf : liste d'émargement

Absents excusés : Mmes Vassard, Bernier, Guillot (RPE), M Guesnet (Vice-Président du SIRP), Mr Riolet (Maire de Fontaine La Guyon), Mme Maerten (Inspectrice de l'éducation Nationale), Mme Poupard (enseignante adjointe)

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des membres du Conseil d'Ecole
2. Effectifs de l'école et du regroupement 2024-2025
3. Elections des représentants de parents d'élèves
4. Règlement intérieur
5. Programme de lutte contre le harcèlement à l'école : pHARe
6. Sécurité
7. Comptes coopérative scolaire
8. Evaluations nationales
9. Aides
10. Projets et programmes de l'année
11. Association de parents d'élèves
12. Travaux et achats divers
13. Questions diverses (fournies préalablement)

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1. Présentation des membres du Conseil d'Ecole de ce soir :

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

La directrice Mme Bouhours (GS-CP), les enseignants Mme Romanet (PS), Mme Guillotin (PS-MS), Mme Buthier (PS-GS), Mme Beaugendre (MS-GS), Mme Tavares (MS-GS), Mr Martin (CP) et Mme Fenyi (CE1),

6 représentants des parents d'élèves M. Héron, M. Coudert, M. Honoré, M. Ferec, M. Belkouch, Mme Grasteau. La présidente du SIRP Mme Chenesseau, Mme Hallay adjointe à la mairie de St Aubin et M. Leroy DDEN.

Chacun de ces membres dispose d'une voix pour le vote.

Sont présentes Mme Merlé (RASED) et Mme Van Muylder : président APE.

Le conseil d'école est amené à se prononcer sur les principales questions de la vie scolaire.

On n'y aborde pas de cas particuliers d'élèves.

2. Effectifs de l'école 2025-2026

PS	PS-MS	PS-GS	MS-GS	MS-GS	GS-CP	CP	CE1

PS	42	25	9	8						
MS	43		16		15	10				
GS	46			17	10	14	6			
CP	38						15	24		
CE1	23								23	
	192	25	25	25	25	24	21	24	23	
		Cycle 1 : 130					Cycle 2 : 62			

3. Élections des représentants de parents d'élèves

Cette année, 12 parents se sont portés candidats. Sur les 320 électeurs, 188 ont voté donc le taux de participation s'élève à 65,94%. Je remercie les parents qui ont pu donner de leur temps pour la préparation des enveloppes et pour le dépouillement.

Un trombinoscope va être réalisé pour présenter les RPE élus dernièrement.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école contient le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'un additif propre à l'école. Le règlement départemental a changé dans le courant de l'année scolaire dernière de ce fait nous avons retravaillé entièrement notre règlement intérieur. Il a été envoyé en amont de ce conseil d'école à l'ensemble des membres afin qu'ils puissent le lire.

Il a été soumis au vote : vote à l'unanimité.

Le règlement et la charte du numérique seront mis sur Educartable pour les classes ayant une pochette de liaison et imprimés pour celles qui ont un cahier de liaison. Les parents devront les signer.

5. Programme de lutte contre le harcèlement à l'école : pHARe

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARE, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Dans l'école, il y a deux référents « bien-être » : Mme Bouhours et M. Martin. En tant que référents bien-être ils devront mettre en place la méthode de préoccupation partagée en cas de situation d'intimidation. Cette méthode est réalisée sur une durée de 15 jours et elle a pour but d'amener les intimidateurs à se questionner sur le mal être de leurs camarades (sans les pointer du doigt – sans les sanctionner).

Une mascotte s'appelant NOUNAH arrivera à l'école après les vacances d'octobre. Nounah est un outil proposé par l'Académie de Versailles aux directeurs d'école et aux enseignants de cycle 1 et cycle 2. Il permet de développer les compétences psychosociales. L'objectif du projet Nounah est de diminuer les violences scolaires, dont le harcèlement et ainsi améliorer le bien-être des élèves.

Toutes les deux semaines, Nounah racontera à travers une lettre une situation qu'elle vit à l'école. Cette lettre servira de base de discussion en classe et nous trouverons des solutions au problème de NOUNAH.

6. Sécurité

Le 29 septembre : exercice d'évacuation incendie du bâtiment principal.

Le 14 octobre : Plan Particulier de Mise en Sécurité Attentat Intrusion. La consigne était de « se cacher » pour ne surtout pas être vus ou entendus par la directrice durant 10 minutes.

Suite à cet exercice : demande pour mettre des films opacifiants sur les vitres des portes de secours dans les

préfabriqués + mettre un système de fermeture dans les toilettes (côté cantine) pour s'enfermer de l'intérieur si besoin.

7. Comptes coopérative scolaire

Montant sur la coopérative au 1^{er} septembre 2024 : 6 029,09 €

Dépenses année scolaire 2024-2025 : 10 307,42 €

Achat d'objet à revendre (livre Mme Chaussette) : 256,50€

Assurance : 47,75 €

Activités éducatives : 9 532,34 €

Frais bancaires : 14,34 €

Cotisations versées à l'OCCE 28 : 456,49 €

Recettes année scolaire 2025-2026 : 8 772,60€

Ventes d'objets (photographe + livre Mme Chaussette) : 1630,60 €

Activités éducatives (remboursement Saint-Aubin-des-Bois pour zoo de la Flèche) : 606 €

Subventions d'associations (APE) : 1 400 €

Subvention exceptionnelle de l'entreprise ANTOINE RECEPTIONS : 3100€

Cotisations des familles : 2036€

La coopérative dispose au 1^{er} septembre 2025 d'un solde de 4 494,27€

8. Évaluations nationales

Les CP et les CE1 ont été évalués en français et en mathématiques. Cet outil donne des indicateurs nationaux et permet d'évaluer les besoins des élèves. Toutes les familles ont été informées des résultats de leur enfant et les enseignants les ont rencontrées à la suite de ces évaluations. Les résultats individuels des élèves confirment les observations et les évaluations des enseignantes de GS. C'est un point d'appui pour constituer les groupes des APC. C'est aussi un bon moyen de cibler les points faibles de façon plus globale pour questionner nos pratiques pédagogiques.

Résultats des 39 CP en français : 93% de réussite (moyenne de tous les items)

Point de vigilance : Comprendre des mots à l'oral

Résultats des 39 CP en mathématiques : 92% de réussite (moyenne de tous les items)

Point de vigilance : Résoudre des problèmes

Résultats des 23 CE1 en français : 83 % de réussite (moyenne de tous les items)

Point de vigilance :

Lire à voix haute un texte : 61% de réussite

Résultats des 23 CE1 en mathématiques : 77% de réussite (moyenne de tous les items)

Points de vigilance :

Additionner (calculer en ligne) : 56% de réussite

9. AIDES

Activités pédagogiques complémentaires :

Elles ont lieu les mardis ou jeudis soirs de 16H30 à 17H30. Les parents des élèves concernés reçoivent une autorisation à compléter s'ils souhaitent en faire bénéficier leur enfant.

En période 1 (sept-oct) 11 élèves de CP, 5 élèves de CE1 et 10 élèves de GS ont participé aux APC encadrés par Mme Romanet, Mme Beaugendre, Mme Tavares, Mme Guillotin et Mme Buthier.

En période 2 (nov-déc) des élèves de CE1, de CP, de GS et de MS auront la possibilité d'en bénéficier.

Stage de réussite :

Le premier a été proposé à 8 élèves (3 refus) de CP et 6 de CE1 (1 refus) pendant la première semaine des vacances d'octobre (4 matinées de 9H à 12H). Un second stage est prévu pour les vacances d'avril.

PPRE : programme personnalisé de réussite éducative

Ce plan est mis en place quand l'équipe enseignante détecte une ou des difficultés risquant de le gêner dans sa scolarité.

RASED : (composé de Mme Monguillon : psychologue scolaire / Mme Merlé : enseignante spécialisée à dominante pédagogique)

Si les difficultés persistent après un PPRE le RASED peut intervenir auprès des écoles de leur secteur (10 écoles). Des observations en classe, des rencontres avec les parents ou l'élève peuvent être menées. Un bilan psychométrique pourra être proposé aux familles.

Différents modes d'interventions possibles : travail en petits groupes, co-enseignement en classe pour effectuer de la remédiation.

Pour la prévention, Mme Merlé a travaillé auprès des élèves de GS en fin d'année scolaire 2024-2025 sur la résolution de problèmes et travaille avec les CP en ce début d'année scolaire sur le projet lecteur.

10. Projets et programmes de l'année (P1-P2-P3)

Le thème de l'année est les ARTS.

Entre le 30 septembre et le 14 octobre Émilie, la bibliothécaire de Fontaine La Guyon, a offert un temps de lecture en classe à tous les élèves de l'école. Les livres présentés étaient en lien avec la peinture et le dessin. Cet « instant littéraire » sera reconduit en période 2 et 3.

Le 6 novembre le photographe scolaire passera à l'école. Les parents vont recevoir les codes de connexion au site *photopremium* sur lequel ils réaliseront les achats directement. Un pourcentage de la vente sera reversé à la coopérative scolaire.

A partir de mardi 4 novembre, Sébastien Cendrier, éducateur sportif, travaillera avec les élèves des classes de GS-CP, CP et CE1.

Les élèves pratiqueront le handball jusqu'au 18 décembre, puis en période 3 (janvier-février) ils s'initieront aux tennis de table.

Les élèves de CE1 commenceront leur cycle piscine le mardi 16 décembre : 11 séances à Mainvilliers aux Vauroux. Les CP commenceront le leur le 31 mars.

financés par le SIRP pour les élèves habitants à Fontaine et par Chartres Métropole pour les habitants de St Aubin

Le 25 novembre, la PMI interviendra auprès des élèves de PS pour une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.

A partir de la période 2, une infirmière de la PMI recevra les MS pour effectuer des dépistages.

Le 15 décembre, le Théâtre Billenbois installera son décor dans la salle de gym pour jouer son spectacle : *Cirque Plastique*.

1 176€ : financés par la coopérative scolaire grâce à la subvention de l'APE

Les classes de PS-GS, PS-MS et GS-CP se sont inscrites à l'USEP, elles peuvent emprunter du matériel sportif et pourront bénéficier de rencontres sportives. Nous sommes en attente de réponse.

212€ : financés par la coopérative scolaire - transport par le SIRP

Les classes de MS-GS se sont inscrites au dispositif Ecolire sur le thème de « L'amour se livre ». Les autres classes étudieront également cette sélection.

10€ : financés par la coopérative scolaire

A partir du 1^{er} décembre, les classes de CE1 et de PS travailleront avec le dispositif « Musique en tout sens » pour lier expression corporelle et musique

Suite du programme au second conseil d'école.

11. Association de parents d'élèves

Nous remercions l'APE pour le montant de 2 509€ versé à la coopérative scolaire et pour tout le travail mené l'an passé au profit des élèves de l'école.

Madame Van Muylder rappelle que les bénéfices fait lors des ventes ou des évènements que l'APE sont reversés en partie aux coopératives scolaires ou utiliser pour organiser des évènements pour les enfants. Par exemple, ils ont pu offrir les structures gonflables à la kermesse.

Manifestations prévues pour cette nouvelle année :

- Vente de Foutas personnalisées avec les dessins des élèves
- Vente de sapins de Noël et de boule en Noël personnalisable en bois
- *L'APE fête Noël* à St Aubin (visite du Père-Noël, photos)
- Carnaval en février à Fontaine La Guyon (les PEP proposent leur aide pour la construction de Monsieur et Madame Carnaval)
- Bourse à la puériculture en mars à St Aubin
- Vente des chocolats de Pâques
- Kermesse à Fontaine

L'APE a grandement besoin de bénévoles pour la kermesse même si c'est pour une heure. Elle organise tout cela pour faire passer des bons moments aux enfants mais ils ont besoin d'aide.

12. Travaux et achats divers

Nous tenions à remercier la mairie de Fontaine La Guyon pour l'insonorisation et la décoration de la cantine qui est un vrai confort pour tous les usagers.

Merci également pour :

- l'achat des armoires et l'installation d'un nouveau tableau dans la classe de GS-CP,
- la mise en place des bacs à sable construits par le service technique communal
- les plaques en liège dans le couloir GS-CP
- l'ouverture du préau
- et tous les petits travaux demandés et réalisés rapidement.

14. Questions diverses (fournies préalablement)

Pas de questions fournies en amont.

Date : le mardi 14 octobre 2025

Secrétaire de séance : Marie Buthier

Président de séance : Camille Bouhours

Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 14 octobre 2025